



## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du mardi 25 avril 2023

L'an 2023, le 25 avril à 20h, les membres du Conseil Municipal se sont réunis en Salle du Centenaire, sous la présidence de Monsieur le Maire Walter MARTIN, suite à la convocation du 21 avril 2023.

**Présents :** M. Walter MARTIN, Mme Annie SOCHAY, M. François BESSON, Mme Véronique PARRATON, M. Hervé BUATIER, Mme Fabienne RAVET, M. Olivier ABRIAL, Mme Annick PERRET, M. Emmanuel PERRIN, Mme Sylvie DEBARD, M. Eric PERRET, M. Jean-Louis BALLUTO, Mme Colette MASNADA, Mme Patricia CUZENARD, M. Ludovic VEYRET, Mme Gaëlle CURNILLON, M. Vincent MAURICE, M. Stéphane PERRAUD (pouvoir de Mme BOZONNET), Mme Morgane SARTORETTI, Mme Marina ALBANO

**Excusés :** M. Xavier MAISONNEUVE, Mme Aurélie BOZONNET (pouvoir à M. PERRAUD)

**Absent :** M. David LAURENT

**Secrétaire de séance :** M. Emmanuel PERRIN

Le compte-rendu de mars est approuvé à l'unanimité.

### **Campus – Suites du concours de maîtrise d'œuvre**

Le 13 avril, le jury composé d'élus et de personnalités qualifiées a retenu l'équipe de maîtrise d'œuvre AMD-AI de Torcy (Saône-et-Loire) dans le cadre du concours lancé pour la construction d'un restaurant scolaire et d'un accueil périscolaire à l'emplacement de l'actuelle garderie. L'Agence départementale d'ingénierie a assisté la Commune tout au long du processus.

Le jury a apprécié la philosophie visant à réemployer au maximum le bâtiment construit dans les années 1850, qui avec ses extensions successives sert de mairie, d'école, de local pompiers et de garderie. La partie centrale deviendra salle de repas, les annexes seront démolies et aménagées : en cuisine au nord, en accueil périscolaire au sud, en cour de récréation à l'ouest. L'entrée des élèves et des parents se fera via le portail P2 de l'école. La mise en valeur éventuelle des pierres anciennes et la conservation du premier étage rappelleront l'esprit de l'ancien bâti. Ce nouvel ensemble de 800 m<sup>2</sup> permettra de mieux accueillir les enfants des écoles et des centres de vacances en anticipant l'évolution croissante de nos effectifs.

Le Conseil prend acte de l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre au groupement AMD-AI pour un montant d'honoraires estimé à 262 600 € HT. Les travaux pourraient débuter en mai 2024 avec pour objectif une mise en service à la rentrée 2025. Pour répondre à une question sur le devenir de l'actuel réfectoire, il pourrait être affecté aux activités associatives et sportives tout comme le local de la bibliothèque.

### **Finances – Demandes de subvention**

M. le Maire annonce que le monte-personne de la salle des sports connaît une nouvelle avarie, et qu'après 28 années d'utilisation il faut songer à le remplacer par un ascenseur moderne. Dans l'immédiat il propose de

réparer l'appareil puis de déposer une demande de subvention auprès de l'Agence nationale du sport lors de l'appel à projet « accessibilité » de 2024 pour l'acquisition d'un nouvel équipement.

Plusieurs rencontres ont eu lieu avec la Direction de la lecture publique et l'association Le Pré aux livres au sujet de la création de la médiathèque au premier étage du Château de Salvart. La Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), le Département et la Région apportent leur appui financier et/ou technique sous réserve de respecter un cahier des charges. Le Conseil autorise M. le Maire à solliciter le concours de ces organismes sur les volets aménagement (Département, Région) et amélioration de l'accueil du public (DRAC).

### **Bibliothèque – Conventions avec l'association et le Conseil départemental**

Dans la continuité du sujet précédent, Mme SOCHAY rapporte la volonté municipale que la bibliothèque obtienne l'agrément B2 en répondant aux critères du Conseil départemental. Pour ce faire des conventions doivent intervenir avec la Direction de la lecture publique et l'association « Le Pré aux livres ». Elles énoncent les conditions matérielles, organisationnelles, budgétaires, la gratuité d'accès aux habitants d'Attignat, le développement de partenariats avec la Mairie, les écoles, les services périscolaires, Âges et vie, les médiathèques intercommunales et départementales. A l'unanimité le Conseil valide ces conventions ainsi que le nouveau règlement intérieur.

### **Autres délibérations**

Le conseil, à l'unanimité,

- Renouvelle les membres de la commission de contrôle des listes électorales.
- Conclut une convention de mise à disposition de personnel avec la Commune de Polliat nous permettant de rouvrir notre Agence postale communale les lundis dès le 15 mai.

### **Rapports divers**

M. le Maire remercie les élus ayant permis la tenue de l'assemblée générale du Comité départemental de fleurissement au Centre culturel.

Le pont des Écuets route de Marboz est fermé à la circulation des véhicules motorisés suite à un accident de la route ayant fortement endommagé son tablier.

Mme SOCHAY – L'opération porte ouverte de l'école est programmée le samedi 13 mai.

M. BESSON – La commission cadre de vie s'est réunie ce jour : le prochain petit-déjeuner de l'histoire aura lieu le 3 septembre suivie de la journée des nouveaux habitants le 10. La vogue se déroulera le week-end du 24.

M. BUATIER – Les élus rencontreront Interval ce vendredi au sujet du terrain Girod.

M. ABRIAL annonce la mise hors d'eau et hors d'air de la future salle des mariages la semaine prochaine. Le planning suit son cours.

Mme DEBARD – Lors de la journée du patrimoine le 17 septembre sera proposé un jeu de piste intitulé « les cinq châteaux d'Attignat » sous forme d'un rallye d'une douzaine de kilomètres.

Le bulletin municipal sera distribué les 10-11 juin.

Réunion publique « fibre optique » animée par le SIEA le 17 mai à 19h au Centre culturel

Cocktail du Château : groupe musical « Bud » le 27 mai en extérieur si le temps le permet

Prochain Conseil municipal le 23 mai

Séance levée à 22h

Le Secrétaire de séance,  
Emmanuel PERRIN

Le Maire,  
Walter MARTIN